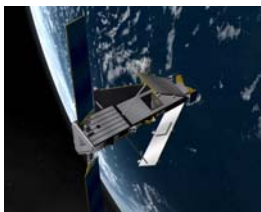


Communiqué de presse



SPATIAL : Piraterie, bouleversements géopolitiques ou encore menaces climatiques, la France fournit à l'Europe son système de sécurité maritime de suivi de navires au long cours

Soutien aux opérations de lutte contre la piraterie dans l'Océan Indien, évacuation de réfugiés libyens lors du déclenchement de la révolution du printemps arabe, sauvetage de navires lors du Tsunami de Fukushima, analyse des risques liés au transport maritime dans le Golfe du Mexique, on ne compte plus les succès de lutte contre l'insécurité maritime rendus possibles grâce au système satellitaire mis en place par CLS pour la communauté européenne. La filiale du CNES et de l'IFREMER, spécialisée dans la localisation et la collecte de données par satellite fournit à l'Agence Européenne de Sécurité Maritime, et ce pour un second mandat, son centre de surveillance de la flotte maritime soit près de 10 000 navires marchands. Retour sur une success story spatiale.

Contexte : C'est dans le cadre de la convention internationale SOLAS (Safety of Life at Sea), que l'Organisation Maritime Internationale a demandé en 2008 à ses 163 états membres de mettre en place un système de suivi à longue distance LRIT, (Long Range Identification & Tracking). Le LRIT a trois utilisations principales: la sûreté, la protection de l'environnement marin et l'aide au sauvetage en mer. Ce suivi concerne les navires marchands (navires de fret de plus de 300 tonnes), navires de passagers, plates-formes mobiles, etc. Ces navires doivent transmettre leurs positions par satellite toutes les six heures, a minima (ou « par défaut »). Les États, quant à eux, doivent disposer de centres de données LRIT qui collectent les informations de leurs navires. Les Centres de données LRIT sont interconnectés afin qu'un état puisse demander les positions d'un navire à l'état pavillon et au centre LRIT auquel il est rattaché, lorsque ce navire fait route vers un port ou lorsqu'il se trouve à moins de 1 000 milles des côtes.

CLS et la sécurité maritime.

CLS a mis en place des centres de données LRIT, basés sur des solutions logicielles ayant déjà fait leurs preuves pour la surveillance des bateaux de pêche dans le cadre d'accords internationaux. **Ainsi plus d'un tiers du trafic maritime marchand international transite par CLS, à Toulouse.** Hormis l'Europe qui vient de signer la reconduite de son contrat pour une durée de 3 années, les Etats-Unis, au travers des US Coast Guard, le Vanuatu, le Maroc, le Mexique, la Colombie ou encore le

Contact Presse :
Amélie PROUST
Tel.05 61 39 37 95
Port. 06 62 80 45 92
aproust@cls.fr

CLS
8-10 rue Hermès
Parc Technologique
du Canal
31520 Ramonville
France
05.61.39.47.00
05.61.39. 37.91
www.cls.fr



Communiqué de presse

Chili ont déjà confié la mise en place de leurs centres de données LRIT à CLS.

Dans le cadre du Tsunami qui a eu lieu au Japon cette année, ce système s'est avéré très utile dans l'inventaire des flottes présentes dans les territoires maritimes où des navires pouvaient être en danger. Les armateurs maltais notamment (près de 2500 navires battent ce pavillon) ont utilisé le système pour recenser leur flotte dans cette situation d'urgence. Les données des bateaux en difficulté ont été transmises, en temps réel, aux autorités compétentes pour les opérations de sauvetage éventuelles.

Lors du printemps arabe et plus particulièrement dans la révolution qui a eu lieu en Libye, le système LRIT a permis de sécuriser l'évacuation de réfugiés. La connaissance du positionnement des bateaux les évacuant.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, et plus particulièrement dans le Golfe du Mexique, les données diffusées par CLS, grâce au LRIT, se sont avérées également très utiles. En effet, suite à la marée noire causée par la plateforme pétrolière offshore, les américains ont étudié les grandes routes maritimes de cette zone dans le but d'adapter la circulation maritime en tenant compte, en temps réel, de la présence de plateformes offshore et ainsi de prévenir les accidents. Grâce au système LRIT, les agents de protection de l'environnement américains ont pu obtenir toutes les informations en quelques clics.

Avec ce nouveau contrat CLS s'impose comme un leader international de la sécurité maritime et atteste du savoir faire français en matière de maîtrise des technologies satellitaires. Créée en 1986, l'entreprise représente aujourd'hui un réseau de 15 bureaux et filiales répartis dans le monde, la mise en œuvre de 3 familles de systèmes satellitaires ARGOS/IRIDIUM – OCEANOGRAPHIE SPATIALE – RADAR, soit près de 80 instruments opérés, embarqués à bord de 40 satellites, un chiffre d'affaires de plus de 60 millions d'euros réalisé en 2010 par 400 personnes.

Contact Presse :
Amélie PROUST
Tel.05 61 39 37 95
Port. 06 62 80 45 92
aproust@cls.fr

CLS
8-10 rue Hermès
Parc Technologique
du Canal
31520 Ramonville
France
05.61.39.47.00
05.61.39. 37.91
www.cls.fr